EN TOITURE · AU SOL

Sourdine

Enceinte acoustique sur ossature, avec silencieux intégré, pour pompe à chaleur tour : aspiration horizontale, soufflage vertical.

FICHE PRÉLIMINAIRE · PRODUIT BIENTÔT DISPONIBLE



Perte d'insertion	À 1 m	Dégagement	Hauteur
15 dB*	**−10 dB***	**300 mm**	**≈ 3 m**
sur la puissance acoustique (15,4 dB)	sur le niveau de pression (10,1 dB)	autour du groupe, pour la maintenance	silencieux compris, selon le groupe

Pour quels groupes

Sourdine traite les pompes à chaleur tour des bâtiments tertiaires et collectifs, à simple ou double ventilateur, posées en toiture-terrasse ou au sol, même contre un mur.

Chaque enceinte est dimensionnée sur le modèle de pompe à chaleur. Exemples de référence : groupe simple ventilateur 1 858 × 910 × 740 mm, groupe double ventilateur 1 858 × 1 207 × 740 mm (H × L × P).

Principe

Une ossature entoure le groupe et porte des panneaux acoustiques qui traitent les entrées d'air. Au-dessus du groupe, un silencieux à lames guide l'air soufflé vers le ciel et absorbe le bruit en chemin ; sa hauteur, d'environ 1 m, est choisie selon l'atténuation recherchée.

Performances acoustiques. Valeurs issues d'une simulation numérique (éléments finis) reproduisant une mesure in situ par intensimétrie selon ISO 11546-2, à partir des données catalogue de pompes à chaleur tour du marché, silencieux posé directement sur le groupe. Le spectre par bande d'octave sera publié avec les mesures. *L'atténuation obtenue sur site dépend du groupe, de son emplacement, des surfaces voisines et du bruit ambiant.

Construction et installation

Données préliminaires

Construction

Ossature	Cadre en segments, entièrement vissé, autour du groupe.
Partie basse	Segments d'environ 2 m de haut, panneaux acoustiques démontables à la main ; panneaux sur charnières possibles selon l'accès de maintenance.
Partie haute	Au-dessus du groupe, panneaux vissés et boulonnés sur l'ossature.
Silencieux	À lames, posé et fixé sur le groupe quand sa construction le permet, sinon sur des supports dédiés. Raccordé au groupe par des panneaux acoustiques qui guident l'air soufflé.
Dégagement	300 mm entre le groupe et la face intérieure des panneaux.
Teinte	Teintes RAL au choix.

Installation

Support	Chape béton, plots béton préfabriqués ou dalle béton existante, stable.
Pieds	Réglables pour rattraper les défauts de niveau ; platines percées pour l'ancrage.
Réseaux	Câbles et tuyauteries passés de préférence sous le niveau du sol. Sur une installation existante : découpes dans les panneaux, ou panneaux avec réservations faites en usine.
Vérification	Avant commande, les dimensions intérieures doivent dépasser les dimensions hors tout du groupe (saillies comprises, mesurées depuis le sol), et l'espace autour du groupe doit permettre la pose.

Ce dont nous avons besoin pour chiffrer

Marque et modèle de la pompe à chaleur, dimensions hors tout, débit d'air, emplacement (toiture-terrasse, sol, contre un mur), nature du support, objectif acoustique (niveau à respecter, distance du voisin).

Un doute sur la taille ou le groupe ?

Parlez-nous de votre projet en toiture : nous dimensionnons l'enceinte et le silencieux pour votre groupe.

01 47 31 31 51
contact@silensia-acoustique.fr